

## Séminaire régional Animation du volet éducatif du contrat de ville

Mercredi 28 juin 2017  
Lycée Schuman – Metz



### Atelier 4

#### Favoriser la participation des parents au sein des projets éducatifs de territoire et des instances de gouvernance

*Les enjeux et les objectifs du soutien à la parentalité, de la co-éducation et de l'accompagnement des parents dans leur responsabilité éducative revêtent un caractère particulièrement important dans les territoires prioritaires de la Politique de la Ville, où un grand nombre de familles et de parents vivent dans des situations de précarité sociale, d'instabilité et de pauvreté. Au regard de l'évolution des formes de la famille et du concept de parentalité, il est primordial de faire du volet éducatif du contrat de ville un élément moteur de la consolidation et de l'amplification du soutien à la parentalité. Si les dispositifs d'accompagnement et d'information à destination des parents ont montré l'importance majeure et positive qu'ils revêtent, on constate cependant qu'ils sont encore insuffisamment développés ou peu visibles.*

Il appartient donc à chaque acteur de favoriser la complémentarité et la cohérence des actions conduites à l'attention des parents et des enfants durant le temps scolaire et périscolaire de l'enfant. Dans ce cadre, la problématique de l'atelier conduit à nous interroger sur les modalités d'un renforcement optimal de l'association des parents dans la réalisation, la mise en œuvre, et la définition des orientations du projet éducatif aux différentes échelles du territoire (agglomération, quartier...).

**Atelier entreprendre avec les parents** - Alexis RENAULD, Ville de Chaumont ; Cindy FISCHER, UDAF ; Marie-Pierre CLEMENT, Coordinatrice REP ; Ghislaine BEGRAND, Directrice de l'école Prévert de Chaumont

La communauté de communes de Chaumont compte 48.000 habitants-es environ (avec une population essentiellement rurale), dont 23.000 habitants-es pour Chaumont. Le premier contrat de ville date de 2000 et le dispositif de réussite éducative date de 2006. La population résidant en QPV s'élève à 2.700 habitants-es pour les quartiers de la Rochotte et Le Cavalier. Sur le quartier de la Rochotte, il y a eu une fusion et la reconstruction de deux écoles, dont l'école Prévert. Par ailleurs, ce quartier bénéficie d'un Projet de Renouvellement Urbain depuis 2009. Il y a un CADA<sup>1</sup> donc beaucoup de primo-arrivants.

---

<sup>1</sup> Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

Les objectifs du contrat de ville sont les suivants :

- Accompagner les jeunes en grandes difficultés (décrochage scolaire, divorce des parents...),
- Renforcer la présence éducative (animateurs de rue),
- Accompagner les familles en grandes difficultés (par la valorisation des compétences des parents, le développement des actions d'accompagnement des personnes, le soutien des parcours scolaires, le soutien des dispositifs de réussite éducative)

L'action concerne trois écoles du REP la Rochotte. Suite à une concertation qui réunissaient directeurs d'école, parents délégués, coordinatrice REP et directrice académique, il a été fait le constat suivant : aucune association ne fonctionne, et aucune proposition concrète n'est faite pour des parents qui souhaiteraient une aide à la parentalité.

Il a été convenu de commencer par un café des parents, nommé café des parents convivial, dont le but était de créer un lieu de socialisation dans lequel les parents pouvaient poser toutes les questions qu'ils voulaient sans craindre d'être jugés.

Les espaces parents viennent en complémentarité d'autres actions menées sur le territoire :

- actions d'informations partagées avec les parents (réunions de rentrée, accueil des parents dans les locaux, l'accueil dans les classes, les rencontres de parents, la remise de diplômes, temps de rencontres)
- Mallette des parents (CP – 6ème)
- Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents » pour la réussite des enfants
- Travail avec le REAAP « L'école, comment ça marche »
- Des projets ponctuels (carnaval géant, médiathèque qui se déplace)

Toutes ces actions sont en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire, qui indique « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ». Les équipes sont stables sur le secteur ce qui fait que tout un travail s'est installé avec un soutien des uns et des autres. Les différents professionnels essaient d'être complémentaires. C'était aussi une demande du réseau (REAAP) de développer des Espaces parents.

Il y a donc trois Espaces parents dans trois écoles différentes. Deux fois par mois de 8h30 à 9h30, un café est organisé dans chaque école. Une animatrice, conseillère en Economie Sociale et Familiale, est présente pour accompagner les parents. Elle gère les prises de parole mais laisse le lieu ouvert aux parents. Si l'ambition finale est bien que ce lieu soit animé par les parents, il est indispensable aussi pour la pérennité du lieu qu'une animatrice puisse relancer l'animation lorsque les parents s'en éloignent.

La première séance a rappelé le cadre de ce café et a insisté sur la notion de respect des personnes et de la parole de chacun et de confidentialité. Une charte autour de la scolarité a été élaborée. L'axe d'intervention porte sur le climat scolaire et la cohabitation. Les thématiques à aborder ont été déterminées ensemble : aide aux devoirs, sommeil, apports culturels, numérique ... Sur certaines thématiques, des temps forts sont organisés avec des interventions de spécialistes (harcèlement à l'école, jeux dangereux à l'école ...).

La régularité des réunions et la présence des parents est tout aussi régulière : 30 parents ont fréquenté au moins deux fois un Espace parents. Pour certains d'entre eux, il y a eu 11 participations sur l'année.

Cette régularité a permis de créer une association de parents. En effet, sur ces trois écoles, deux n'avaient plus d'association de parents d'élèves. Grâce à la dynamique engagée, deux associations se sont créées. Un intervenant de la préfecture a été sollicité pour expliquer les démarches nécessaires pour la création de l'association. Dans une école, des parents ont eu envie de proposer des choses avec les équipes enseignantes. Par exemple, un temps a été organisé conjointement sur des jeux mathématiques. Cela a été un succès.

Lors des Conseils d'école, les parents sont plus à l'aise et sont parties prenantes : il y a eu un changement notable.

L'école Prévert compte 40% de familles monoparentales, 29% de parents qui ne travaillent pas et un certain nombre de familles vivant en CADA. La directrice de l'école et les autres professionnels n'ont pas de souci pour rencontrer les personnes individuellement, la difficulté est de les mobiliser collectivement. Grâce à ces ateliers, les parents se sont sentis valorisés dans leurs compétences éducatives. Il y a un « vivier » de mamans pour les sorties, les enfants sont fiers. L'association de parents a trouvé sa place dans l'école.

Il y a 5 écoles sur le quartier de la Rochotte et les deux autres écoles sont intéressées par les Espaces-parents de même que le collège. Lors du bilan de fin d'année, les directeurs des deux autres écoles étaient invités. L'objectif est qu'il y ait un espace-parents dans chaque école pour l'année 2017/2018.

Solliciter le dispositif contrat de ville a permis de trouver des financements complémentaires, mais aussi de développer le partenariat. Les comités de pilotage du CLAS ou du contrat de ville sont autant d'occasion de se rencontrer régulièrement pour échanger. Les parents sont également présents au comité de pilotage du projet, aux côtés des professionnels. L'objectif de ce comité pilotage est d'avoir un lieu où les parents travaillent d'égal à égal avec les autres acteurs, dans une relation de confiance qui permet de construire des actions. Les parents sont égaux aux enseignants, reconnus comme tels par l'ensemble des partenaires.

La réussite de ce dispositif tient aussi à l'engagement des différents partenaires. Par exemple, chaque rencontre avec les parents a été organisée le jour de décharge de classe des directeurs. Il s'agit aussi d'accompagner et de motiver les initiatives. Les animatrices peuvent avoir un rôle de médiation entre les parents d'origines différentes. Un système de parrainage a également été mis entre familles. La complémentarité entre les dispositifs est importante, les professionnels connaissent bien les familles. Dans le cadre du CLAS, une action est menée avec les parents du CADA. De ce fait, à un moment donné, ces parents viennent à l'Espace parents. Néanmoins, la concertation avec l'équipe enseignante sera à amplifier pour les années à venir.

## Échanges

- ✓ *Quelle est de la différence entre les Espaces parents et les REAAP ?*

Il y a une complémentarité entre les deux. Les espaces parents permettent un temps de parole libre. Cela permet ensuite de faire des actions REAAP adaptées.

- ✓ *Quels sont les moyens disponibles à plus long terme ?*

Cette action ne peut réellement fonctionner que si elle est régulière et si elle s'inscrit dans la durée. Une convention d'objectifs a été signée avec l'UNAF pour 5 ans.

- ✓ *Cette intervention à quatre voix montre la reconnaissance mutuelle entre intervenants-es. Comment les parents sont associés au bilan ?*

Dans ces espaces parents, rien n'est construit à l'avance. Il y a un lieu et des parents. L'idée est de les associer au maximum, à toutes les étapes.

Aujourd'hui les parents des différents espaces parents aimeraient se rencontrer.

Au niveau partenariat, les professionnels travaillent depuis longtemps ensemble. Par exemple, ils font un document commun avec l'ensemble des dispositifs d'accompagnement éducatif pour que les parents s'y retrouvent. Il y a une inscription commune.

La mise en place de l'espace parents a nécessité du temps au départ, mais aujourd'hui les animatrices y consacrent environ 5h/mois. Des structures (Canopé ...) appellent spontanément pour y intervenir.

Un projet d'espace parents au sein du collège est en construction avec l'idée d'une co-animation de plusieurs associations.

## **Accueillir les parents au collège** - Emmanuelle HARDY, Principale du collège Bel Air à Mulhouse

Les sept collèges de Mulhouse relèvent de l'éducation prioritaire. Le collège Bel Air (600 élèves) compte environ 70% de familles défavorisées et 20% des élèves qui quittent le collège n'étaient pas en France trois ans auparavant. L'architecture du collège est assez accueillante.

L'équipe pédagogique du collège a développé une conception éducative agricole, résumée en cette phrase « Fournir le climat et les nutriments nécessaires, laisser les élèves grandir, ils nous surprendront ».

Dans ce cadre s'est posée la question de l'accueil des parents, partant des constats suivants :

- Une participation faible des parents aux entretiens parents/élèves/profs (35% de taux de participation)
- Le fait de « convoquer » les parents crée un a priori négatif
- Pas de participation des parents aux différentes commissions créées au collège
- Une conception de l'école différent suivant l'origine (pays, milieu social)

Tout le monde connaît l'école, chacun a son avis. Les mots clefs pour l'équipe pédagogique sont de (re)établir la confiance et de développer des relations directes avec les parents.

Ainsi des actions ont été ciblées sur plusieurs thèmes :

Remédiation, différenciation, personnalisation des parcours

- Entretien parents/élèves/professeurs-es (début et fin d'année) : les parents sont accueillis avec le professeur principal. Aujourd'hui, il y a 147 entretiens pour l'orientation : toutes les familles sont vues. Ces entretiens se déroulent sur invitation et durent 15-20 minutes. Les disponibilités des parents sont demandées et ils peuvent venir avec leurs jeunes enfants. Ils permettent de faire un bilan des points forts et des points faibles, et de donner des conseils, d'informer les parents.
- Rédaction des vœux définitifs des élèves de 3<sup>ème</sup>
- Cellule de veille (temps d'information pour l'accueil du collègue adulte relais)
- Commission assiduité : elle n'a pas d'existence formelle, elle se réunit autant que nécessaire. Elle a été créée pour limiter le décrochage scolaire (absentéisme de 8,5% des élèves). Y participent la proviseure, trois professeurs, la conseillère en éducation. Les parents y sont invités. Il n'est question que des retards et des absences, on ne parle que de cela et il y a une recherche de pistes concrètes.
- Fiche de suivi (objectifs fixés avec les parents)

Actions collectives

- Réunion d'information fin septembre et courant mai
- Portes Ouvertes et inscriptions 6<sup>°</sup>
- RPEP

- contact téléphonique entre le professeur principal et les Parents courant septembre, pour se présenter et souhaiter une bonne année scolaire
- café des parents
- conférences diverses
- cérémonie des élèves méritants
- remise des diplômes du Brevet
- atelier d'accompagnement éducatif : Ces ateliers ont démarré de façon informelle il y a deux ans. Ils se déroulent sur une plage horaire de deux heures et portent sur « comprendre les devoirs, suivre son enfant » et « comment aider son enfant sans faire à sa place ». Le financement se fait dans le cadre de l'accompagnement éducatif, sans inscription préalable. Il n'y a jamais eu 0 parent, sauf cette année car les ateliers ont été délocalisés au Centre Médicosocial (ce qui n'était pas une réussite).

Ce lien avec les parents s'est traduit par

- la représentation de parents élus au conseil d'administration du collège,
- leur investissement dans les conseils de classe,
- leur participation au Comité Education Santé Citoyenneté ,
- Des documents ont été revus :
  - La lisibilité du carnet de correspondance
  - La reformulation des remarques dans les bulletins : pas de « travail à la maison », on parle de « travail personnel »

Évaluation de l'action

- Pour la présence aux réunions, le collège est passé de 35% à 80% des parents dont 100% en 4<sup>ème</sup>
- Il n'y a plus que 5 classes sur 25 où il n'y a pas de parent délégué
- 1 seul entretien houleux sur environ 70
- 17 élèves vus en commission assiduité : tous les parents étaient présents. Une situation a donné lieu à un signalement.

Perspectives

- Faire utiliser l'Espace Numérique de Travail par les parents (permanences à l'école)
- Accompagner les parents pour les choix d'orientation (les parents sont les responsables légaux)
- Besoin de traducteurs (ils ne sont disponibles qu'aux horaires d'ouverture de l'école élémentaire)
- Le collège est ouvert jusqu'à 18h30. Les élèves de 3ème vont faire leurs devoirs au lycée avec des assistants pédagogiques du lycée
- Rendre les remarques, dans les bulletins, lisibles et compréhensibles par les parents

La vision de l'équipe du collège : des élèves instruits font des citoyens pensant avec discernement.

## Echanges

- ✓ *Quelle est l'attitude des professeurs vis-à-vis du changement des réunions parents/élèves/professeurs-es ?*

Il faut faire attention au trio de professeurs. Il y a des petites difficultés avec certains qui ne sont pas confiants.

A Strasbourg il y a des difficultés pour faire venir des parents sur des moments non institutionnels : De ce fait, les partenaires « jouent le jeu » de mobiliser les parents qu'ils connaissent lorsqu'il y a une action au collège. Il s'agit de faire avec les parents pour les parents.

- ✓ *A partir de quand un élève passe-t-il en commission d'assiduité ?*

C'est à la connaissance de situations. Il y a des absences perlées (élève se cache dans le collège pour ne pas aller en cours). L'assistante sociale n'est présente qu'un jour et demi par semaine au collège. Elle est informée des dossiers et il existe un tableau de suivi.

- ✓ *Comment avez-vous travaillé avec les équipes pour qu'ils partagent avec les parents ?*

Le collège Bel Air est assez stable au niveau des équipes et la proviseure n'a pas senti de résistance des enseignants-es par rapport à la présence des parents. Le travail est plutôt de redonner de l'assurance aux professionnels-les. La professionnelle qui s'occupe de l'UPEAA (unité pédagogique d'élèves allophones arrivants) est très reconnue par les enseignants.